

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-114

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 28 Septembre 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 22 Septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 28 septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPE.

Etaient présents :

Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Servane BOULANGER, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPE, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUGOU, M. Michel DUMAIL, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, M. Joël HENRY, M. Philippe JEANNIN, Mme Martine LE BOUCHER, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, M. Michel MONNERET, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO.

Etaient représentés : M. Yann QUÉRÉ par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Anna PONSOT-MÉLIKIAN par délégation à Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Nathalie BOULARD par délégation à M. Kévin CADIC.

Absents : Mme Gaëlle BOUCHER, M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Goulven MORVAN.

Secrétaire de séance : M. Fabien LEMOALLE.

Présents : 23 Représentés : 3 Absents : 3 Votants : 26

BUDGET DE LA COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Mme Etrillard.

Vu la délibération n° 2026-035 du 13 avril 2026 portant approbation du Budget Primitif de la commune,

Considérant que des virements de crédits sont nécessaires au sein des autorisations de programme « Kerno » et « avenue Gabriel Le Bras »,

Considérant que ces virements de crédits ne modifient pas le montant de l'autorisation de programme ni le montant des crédits prévus au budget 2026,

Vu l'avis favorable à la majorité (abstention de Mme Le Boucher) de la commission Ressources humaines et finances réunie le 18 septembre 2026,

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-114

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 19 voix pour et 7 voix contre (Mme Catherine André-Landais, M. Michel Monneret, Mme Martine Le Boucher, M. Kévin Cadic, M. Mathieu Duigou, Mme Caroline Ollivro et Mme Nathalie Boulard par délégation à M. Kévin Cadic).

APPROUVE la décision modificative telle que présentée en annexe de la présente délibération,

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Fabien LEMOALLE



VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 30/09/2026



Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

